

Publications

Françoise Bercé



Les Grandes Galeries européennes, XVII^e-XIX^e siècles, sous la direction de Claire Constans et Mathieu da Vinha, coédition Centre de recherche du château de Versailles / Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Aulica », 2010.

Ce gros volume réunit les communications d'un colloque organisé à Versailles en 2007. Le thème est, en partie, né des successives restaurations versaillaises – celles du Repas chez Simon, du plafond du salon d'Hercule, puis du salon des Nobles de la reine et de l'énorme chantier de cinq années que fut la restauration de la galerie des Glaces. Ces travaux ont rassemblé les spécialistes et les connaisseurs de la peinture, mais aussi des stucs, des dorures pour écrire l'histoire des états successifs de ces salons.

En 1993, le Centre d'études supérieures de la Renaissance avait consacré un volume au phénomène de la galerie, enrichi depuis par de nombreux travaux, notamment ceux de Jean Guillaume et de Monique Chatenet. En 2005, le Centre de recherche du château de Versailles, créé à l'initiative de Béatrix Saule, mit en place un programme de recherche, sur trois ans, non seulement sur la galerie versaillaise, mais également sur les galeries européennes. En raison de l'importance du sujet, le champ chronologique fut limité aux années 1650-1870, en France, dans les états des Habsbourg, en Italie et en Angleterre. Seules les galeries des princes souverains et des très grands personnages des États furent retenues. L'étude de la typologie des galeries montre qu'elles répondent à une dizaine de fonctions différentes, justifiant la création d'une base informatique de données, conçue pour permettre aux chercheurs d'identifier les sources et les instruments existants dans leur propre domaine de recherche. Une soixantaine de galeries ont ainsi été référencées, quarante-six sont en cours d'intégration. À noter que certaines galeries, qui ont constitué des modèles en leur temps, ont disparu depuis et ne sont connues que par les textes. Les participations ont été réunies en quelques grands chapitres : l'architecture des galeries, leur rôle politique, leur décor et leur iconographie, leurs modèles et les copies qu'elles ont inspirées.

À une introduction de Claire Constans sur les traces des galeries dans les archives nationales, notariales et autres, succèdent un rappel par Claude Mignot de la place de la galerie dans les traités, puis, noblesse oblige, un essai d'Alexandre Maral sur la part respective d'Hardouin-Mansart et de Charles Le Brun dans l'élaboration de la Grande Galerie de Versailles. Cette dernière apparaît bien comme l'œuvre d'un maître dans la conception et l'agencement des volumes. Ont été évoqués, au cours de ce colloque, les plus célèbres exemples de galeries européennes, de Madrid à Hampton Court en passant par Berlin, jusqu'aux créations des Wittelsbach. Leur ampleur permettait des usages divers – présentation des portraits aux références politiques et familiales, mais aussi lieux de jeux ou encore bibliothèques. Les galeries les plus renommées ont été conçues pour présenter des collections, jusqu'à leur avatar le plus contemporain : la galerie-musée. Outre le discours allégorique dont elles sont le support, leur ameublement constitue un chapitre de l'évolution

de la vie princière (voir à ce propos, « Le décor mobilier de la galerie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles » de Stéphane Castelluccio). L'interprétation et la diffusion des modèles font l'objet d'un troisième volet, où prend place, très opportunément, un article de Martin Olin consacré aux dessins du National Museum de Stockholm. Un chapitre très stimulant d'Alden R. Gordon est consacré aux images gravées de l'architecture intérieure, inventaire des ressources des cabinets d'estampes au rythme de la succession des décors, jusqu'aux guides destinés aux visiteurs et aux connaisseurs avertis qui se multiplient au XVIII^e siècle.

À Corps perdu. Pierre Théophile Segretain, architecte (1798-1864). Les Architectes et la fonction publique d'État au XIX^e siècle, par Chantal Callais, préface de François Loyer, avant-propos de Daniel Courant, La Crèche (Deux-Sèvres), Geste éditions, coll. « Histoire », 2010. 502 p.

Cette monographie enrichit le chapitre de l'histoire des bâtiments « d'intérêt public » au XIX^e siècle, sous la haute autorité du Conseil général des Bâtiments civils, avant la mise en place d'un recrutement par concours et d'un examen professionnel à la fin du siècle. L'activité de cet architecte est bien documentée grâce au fonds Segretain, conservé à la médiathèque de Niort, et à sa correspondance avec Prosper Mérimée, éditée par Maurice Parturier.

Segretain fut nommé architecte du département des Deux-Sèvres, son département natal, en 1824, à l'âge de 26 ans. Il avait été reçu à Polytechnique, où il ne put rester qu'un an, et avait travaillé avec Bruyère, à la direction des Travaux de Paris. En tant qu'architecte du département, donc agréé par le préfet, il surveillait les travaux qui s'exécutaient pour le compte de l'État, mais surtout pour le département et les communes sur les finances desquelles le préfet exerçait son droit de tutelle. Les architectes départementaux ont souvent construit des bâtiments d'utilité publique : préfectures ou annexes, prisons, hospices, marchés, tribunaux d'arrondissement. Par ailleurs, la France étant alors en régime concordataire, l'architecte du département était souvent architecte diocésain. Enfin, il intervenait pour les monuments signalés par la Commission des monuments historiques, surtout pendant la monarchie de Juillet, leurs interventions suscitant des jugements contrastés : ainsi ceux de Jules de La Morandière en Loir-et-Cher, d'Hippolyte Durand dans la Nièvre, de Jules de Mérimée dans l'Indre, d'Alexandre Épailly dans la Drôme, de Gustave Guérin en Ile-et-Vilaine, d'Henri Van Cleemputte dans l'Aisne...

Mérimée appréciait Segretain qui était également membre correspondant du Comité des arts et monuments. Ce dernier effectua des tournées avec l'inspecteur général et participa à la restauration de nombreuses églises poitevines (Saint-Généroux, Airvault, Parthenay-le-Vieux, Saint-Hilaire de Melle, Celles, Saint-Jouin-de-Marnes, Fontaine-le-Comte, etc.). Les lettres échangées avec Mérimée sont publiées dans cet ouvrage en pièces justificatives. Les carrières d'architectes, comme Joly-Leterme ou Bigot, ont également fait l'objet de monographies. La base Conbavil, à l'élaboration de laquelle a particulièrement travaillé Françoise Boudon, fera émerger de nombreuses autres figures d'architectes de ce siècle.

